



## CHB : SAISON 2025-2026 INSCRIPTIONS ET DEMANDE DE LICENCE LES ÉTAPES OBLIGATOIRES

### ÉTAPE 1 : INSCRIPTION AU CLUB DE HANDBALL DE CARQUEFOU (CHB)

- Compléter la fiche de renseignements via le formulaire en ligne (**un formulaire par licencié**)  
[Inscription 2025/2026](#)

### ÉTAPE 2 : DEMANDE DE LICENCE OU DE RENOUVELLEMENT SUR LE SITE GESTHAND

#### ⇒ **Votre demande concerne la création d'une première licence**

1. Après avoir complété le formulaire d'inscription (lien ci-dessus), le club pourra créer la licence. (*Attention à bien indiquer le nom et prénom tels qu'ils apparaissent sur les papiers d'identité*)
2. **Vous recevrez ensuite un mail de validation de votre adresse électronique puis un mail pour compléter votre licence avec les pièces justificatives** à scanner et importer dans le logiciel fédéral Gesthand :

- Une **photo d'identité** récente de type « identité ». Attention, pas de photos de vacances ☀️ ! Ne scannez pas une photo d'identité sur une page format A4 : résultat c'est une miniature...  
Remarque : Les photos sont valables 3 ans à compter de la date de saisie dans Gesthand.
- Une **copie de pièce d'identité officielle** qui doit permettre d'attester : le nom, prénom, date et lieu de naissance (carte d'identité, passeport, livret de famille pour les mineurs uniquement...)
- Le **certificat médical** :

- Pour les **mineurs** : suppression du certificat médical, remplacé par un questionnaire de santé en ligne. Cependant, si vous avez répondu **Oui** à une question, il faudra alors fournir un certificat médical de moins de 6 mois.
- Pour les **majeurs** : si le dernier certificat médical a été établi après le 1er juin 2023, celui-ci reste valable jusqu'à la fin de saison 2025-2026 et le licencié doit seulement saisir de nouveau dans Gesthand la date d'établissement de ce certificat réimporté automatiquement. Mais le licencié doit obligatoirement remplir une nouvelle attestation de santé (après avoir répondu au questionnaire médical spécial majeur) et en mentionner la date dans Gesthand (elle doit être datée obligatoirement après le 1er juin 2025).

Dans tous les cas, les termes suivants doivent figurer sur le certificat : « **pratique du handball en compétition ou en loisir** », les nom, prénom et date de naissance du licencié, et la signature + cachet du médecin, ainsi que la date de réalisation du certificat (date postérieure au 1er juin 2024). Utilisez de préférence le modèle type de certificat disponible en téléchargement dans le formulaire d'inscription.

- **L'attestation d'honorabilité**: elle se complète également en ligne et est **OBLIGATOIRE** au sein du CHB pour toutes les **personnes âgées de 16 et + licenciées** au club car elles sont susceptibles d'intervenir sur la table de marque auprès des mineurs. Il est important de cocher la case " **J'exerce ou je serai amené à exercer sur la saison 2025-26 une ou plusieurs fonctions d'encadrant** "

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

Je certifie

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;

- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L.212-1, L.223-1 et L.322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

**Je déclare avoir pris connaissance et respecter les dispositions des articles 30.5 et 35 des règlements généraux relatives à l'honorabilité (ici).**

**Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :\***

-dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation d'honorabilité est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant » qui seule permet d'exercer les fonctions d'encadrement suivantes : entraîneurs rémunérés ou bénévoles, dirigeants, arbitres, encadrants médicaux et paramédicaux, personne intervenant dans l'encadrement sportif et technique d'une équipe, officiels de table de marques, juges délégués, tout officiel d'équipe figurant sur une feuille de match, candidats à une formation diplômante ou certifiante dispensée sous l'égide de la fédération, d'une ligue ou d'un comité, membres de commissions nationales et territoriales, bénévoles ou salariés autres que les éducateurs sportifs licenciés en contact direct avec des mineurs ;

- outre l'attestation d'honorabilité susmentionnée, la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle d'honorabilité, pour les dirigeants, les encadrants rémunérés ou bénévoles et les arbitres, auprès du FJIAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens des articles L.212-9, L.212-1 et L.322-1 du code du sport.

Je m'engage à informer la Fédération Française de Handball de tout changement de situation en cours de saison concernant mon honorabilité au sens des dispositions du code du sport précitées.

**J'exerce ou je serai amené(e) à exercer sur la saison 2025-26 une ou plusieurs fonctions d'encadrant listées ci-dessus.**

Je n'exerce ou n'exercerai aucune des fonctions d'encadrant sur la saison 2025-26 listées ci-dessus.

Précédent

Suivant

## ⇒ **Votre demande concerne le renouvellement de votre licence**

Après avoir rempli le formulaire de réinscription au club, vous avez reçu **le lien de réinscription** via le site Gesthand dans votre boîte mail. (vérifiez vos spams) Si vous avez changé d'adresse électronique depuis l'année dernière, merci de nous en informer à cette adresse : [secretariat.general.chb@gmail.com](mailto:secretariat.general.chb@gmail.com)

Complétez tous les éléments demandés (photo, pièce d'identité, questionnaire de santé, certificat médical, **attestation d'honorabilité** et, le cas échéant, l'autorisation parentale en ligne. Référez-vous à la section "Votre demande concerne la création d'une première licence pour les indications précises sur certificat médical".

## ⇒ **Étapes communes à la création et au renouvellement**

Vous pouvez saisir des réductions (Pass'Sport, coupon sport ANCV, Région) (les réductions Fratrie sont saisies par le club). Une fois que vous avez rempli tous les éléments de votre licence, complété l'attestation d'honorabilité et choisi le moyen de paiement, vous devrez signer électroniquement tous les documents via la plateforme GetAccept et vous pourrez finaliser votre licence.

**Possibilité de s'abonner à Handball TV** au tarif de 24 € au lieu de 35 € ; si vous choisissez cette option, vous recevrez un mail de HandballTV pour régler votre licence en ligne ; le paiement ne se fait plus avec la licence via le club.

Le club vérifiera les documents insérés, ajoutera les réductions club si besoin et pourra ensuite vous envoyer le lien de paiement HelloAsso si vous l'avez choisi. Vous recevrez alors un lien pour payer et seulement après la validation du paiement, le club validera votre licence.

Ensuite, la ligue vérifiera à son tour les éléments et qualifiera la licence.

Merci de privilégier le paiement par HelloAsso, qui facilite grandement le traitement de la licence.

Si vous n'avez pas choisi HelloAsso, rendez-vous à l'étape 3.

## **ÉTAPE 3 : RENDEZ-VOUS AUX PERMANENCES POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION SI VOUS N'AVEZ PAS PAYÉ VOTRE ADHÉSION EN LIGNE VIA HELLOASSO (paiement en ligne directement sur Gesthand)**

Si vous avez appliqué une réduction de type pass'sport ou Région et/ou si vous avez choisies un autre moyen de paiement que HelloAsso, vous devez vous rendre à l'une des permanences.

1. La Team Secrétariat du CHB **vérifie les pièces justificatives** sur Gesthand
2. Règlement de la licence par chèque (paiement en 3 fois possible) ou carte bancaire ou chèques vacances ou espèces
3. Validation de votre licence, vous la recevrez directement par mail

Lors du paiement en ligne sur HelloAsso, une contribution au modèle solidaire de HelloAsso de 4,55€ vous est proposée. Vous pouvez modifier le montant de votre contribution et choisir de ne pas contribuer.

## DATES DES PERMANENCES AU MOULIN BOISSEAU (Salle Erseel, bureau du Secrétariat)

- Samedi 28 juin 2025 10h00-12h00
- Mercredi 2 juillet 2025 17h30-19h30
- Samedi 5 juillet 2025 10h00-12h00
- Mercredi 9 juillet 2025 17h30-19h30
- Mercredi 16 juillet 2025 17h30-19h30
- Mercredi 27 août 2025 17h30-19h30
- Mercredi 3 septembre 2025 17h30-19h30
- Samedi 6 septembre 2025 9h30-12h30 Forum des associations gymnase du Souchais

Si vous n'êtes disponible à aucune de ces dates, n'hésitez pas à nous contacter par mail, ([secretariat.general.chb@gmail.com](mailto:secretariat.general.chb@gmail.com)) pour convenir d'un autre rendez-vous

## TARIFS 2025/2026

Catégories	Tarif 2025/2026	Tarif Renouvellement (après le 28 juillet 25)
Baby hand, Ecole de Hand (2018-2022)	150 €	+ 20 €
U10, U11F, U12M, U13F (2017-2013F+2014)	190 €	
U14M, U15M, U15F, U16M U16F U17F, U17, U19M (2008-2013 M)	215€	
U18 Nat	245 €	
Séniors (2007 et +)	245 €	
Loisirs (2007 et +)	160 €	

**Mutation :** Le coût de celle-ci est dû par le joueur ou la joueuse en plus de sa licence :

- Gratuit pour les moins de 12 ans (nés en 2013 et après)
- + 98 € pour les 13/16 ans
- + 146€ pour les plus de 16 ans

## Réduction :

- À partir de la deuxième licence payante d'une même famille (père, mère, enfants) (-10€ par licencié)
- Pour les joueurs/arbitres officiels : ils paieront leur licence plein tarif et seront remboursés de **80 euros** lorsque leur quota d'arbitrage sera fait.
- Pour les joueurs/entraîneurs, une réduction de 80 € sera accordée lorsque les interventions prévues auront été effectuées sur toute la saison.

## Aides :



Si vous pensez être éligibles au **Pass'sport 2025** vous pouvez appliquer la réduction Pass'sport de 50€ dans Gesthand, mais si vous n'avez pas encore reçu le code du Pass'sport, il faut nous fournir un chèque de caution de 50€ qui vous sera rendu lorsque le club recevra le paiement PASSSPORT. Sans ce chèque de caution, la licence ne pourra pas être validée.

Si votre enfant a souscrit au « **E pass jeunes** », il peut bénéficier du « e.coupon pratique artistique ou sportive » qui offre au maximum 16€ sur la cotisation ou la licence pour une ou plusieurs activités. Le jour de la permanence venez **avec une capture d'écran de votre bon d'échange** et nous vous appliquerons la réduction directement.

⇒ **Code partenaire : 712062**

+ d'infos :

<https://www.paysdelaloire.fr/culture-sport-associations/epass-culture-sport>

Pour toute question concernant la création ou le renouvellement de licence, merci de nous contacter uniquement par mail à cette adresse : [secretariat.general.chb@gmail.com](mailto:secretariat.general.chb@gmail.com)